

AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

(Articles L.123-1 à L.123-18, R.123-1 à R.123-27 du Code de l'Environnement)

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION PROJÉTÉS EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE PLATE-FORME LOGISTIQUE SUR LA COMMUNE DE GIDY

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET : SOCIÉTÉ SEQUOIA – 20 BOULEVARD EUGÈNE DERUELLE – 69003 LYON

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : 45520 GIDY- LIEU-DIT MONTAIGU

DURÉE DE L'ENQUÊTE : 35 JOURS, DU VENDREDI 6 AVRIL AU VENDREDI 10 MAI 2021 INCLUS.

LE DOSSIER, COMPORTANT NOTAMMENT UNE ÉTUDE D'IMPACT, SON RÉSUMÉ NON TECHNIQUE, EST DÉPOSÉ EN MAIRIE DE GIDY OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE OUVERT À CET EFFET.

CE DOSSIER SERA AUSSI CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET : (WWW.LOIRET.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/SECURITE ET RISQUES/RISQUES)

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ SEQUOIA – 20 BOULEVARD EUGÈNE DERUELLE – 69003 LYON

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : M. MICHEL BADAIRE, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DU PUBLIC EN MAIRIE DE GIDY, AUX DATES SUIVANTES:

- MARDI 6 AVRIL 2021 DE 9H00 À 12H00
- JEUDI 22 AVRIL 2021 DE 14H00 À 17H00
- LUNDI 10 MAI 2021 DE 9H00 A 12H00

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE EN MAIRIE DE GIDY, SIEGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, OÙ ELLES SERONT ANNEXÉES AU REGISTRE D'ENQUÊTE.

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE «ddpp-sei-sequoia@loiret.gouv.fr» PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE. LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS TRANSMISES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR ET SES CONCLUSIONS SERONT CONSULTABLES PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN MAIRIE DE GIDY, À LA PRÉFECTURE DU LOIRET – DDPP/SEI ET SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET.

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE DU LOIRET PRENDRA UN ARRÊTÉ DE REFUS OU D'AUTORISATION ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.